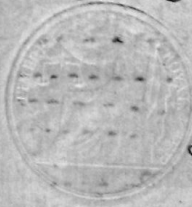




entre
L^s - meunier
et
amable pauthy.



5. pauthy - comp. pauthy.



Pardevant Louis Peret - laforeste, notaire au D^{pt}
de la creuse, résident au montail, présence de
témoins soussignés. furent présents Leonard
maunier, aubergiste licencié, demeurant au
village de la grade, commune de St pierre - le fort,
et amable pauthy, M^e - macon, patente de la
troisième classe n^o 1^{re}, demeurant au village de
puyminot, commune de Compieg. Lesquels ont
fait les conventions suivantes. Art. 1^{er} pauthy
s'oblige de construire pour le compte de
maunier, au dit village de la grade, une
maison qui aura environ dix mètres, ou
comme l'entendent les parties trente un pieds,
hors d'œuvre, ou les murs compris, sur dix mètres
environ, ou dix huit pieds de profondeur, aussi
hors d'œuvre. Art. 2. cette maison aura une porte
d'entrée à un battant, elle aura aussi cinq
croisées, dont les deux du rez de chaussée auront
un mètre et demi, trois pieds et demi d'hauteur,
sur deux pieds et demi de large; et les autres trois,
sur huit, auront un mètre d'hauteur (deux pieds
et demi) sur quatrevingt un centimètres, (deux
pieds) de largeur; elle aura de plus une porte de
communication, allant de la cuisine dans la
salle, qui aura un mètre soixante deux centimètres,
cinq pieds d'hauteur, sur quatrevingt un centimètres,
deux pieds six pouces de largeur; l'entrepreneur fera
de plus une porte d'entrée à l'écurie qui sera sous
la salle, cette porte aura un mètre vingt neuf centi-
mètres, quatre pieds de large, sur un mètre soixante
deux centimètres, cinq pieds d'hauteur. Art. 3. le bâtiment
aura dix mètres, dix huit pieds d'hauteur aux façades,
la cheminée de la cuisine sera faite par l'entrepreneur
jusqu'à la hauteur du comble. Art. 4. le L. maunier

© Monmethyl Point
Fixing

Dear Sir -
 I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. and in reply to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration. I am, Sir, very respectfully,
 Yours, &c.
 J. M. Smith

reçoit de la Couronne le titre d'ancien 14th de S. S. 1^{re} C. 4
 Son nom figure dans la liste d'anciens Docteurs d'Orléans.
 Plus de 9 juin 14th de S. 10th de S. 1^{re} C. 4. Son nom figure
 dans la liste d'anciens Docteurs d'Orléans. Son nom figure
 dans la liste d'anciens Docteurs d'Orléans.

Q. 10 $\int$
P - f. q. 10 & p. 10
2